



33^{ème} Congrès National

13 au 17 mai 2024

Saint-Jean-de-Sixt

plus nombreux, plus forts

MOTION GÉNÉRALE

Les congressistes constatent que :

Depuis le dernier congrès :

-l'environnement économique et social s'est encore très fortement dégradé par la remise en cause des acquis sociaux et des services publics pour laisser place au privé

-le système de protection sociale créé en 1946 en application du programme du Conseil National de la Résistance est volontairement mis à mal,

-nombre de mesures réduisent le pouvoir d'achat : forfait hospitalier, doublement des franchises médicales, déremboursements, dépassements d'honoraires et par incidence augmentation des complémentaires santé, recul de l'âge de la retraite, désindexation des pensions, augmentation de la CSG, etc. auxquels s'ajoute l'augmentation de tous les prix : carburant, énergie, produits alimentaires

-le recul de l'âge de la retraite à 64 ans se traduira par une baisse du niveau des pensions

-le projet d'harmonisation par le bas de l'accès aux droits à une pension de réversion, accentuera les inégalités, notamment celles déjà subies par les femmes et les victimes des aléas de carrière,

-les milliards d'exonérations de cotisations sociales, privent volontairement la Sécurité Sociale d'une grande partie de ses ressources et la maintiennent artificiellement dans le rouge

-la fraude fiscale qui représente de 80 à 100 milliards ainsi que la fraude sociale ne sont pas sérieusement combattues

-le démantèlement du service public de santé :

- oblige les personnes âgées à renoncer aux soins, aux appareillages et aux prothèses,
- favorise le recours aux assurances privées et font la part belle aux fonds de pensions,

-le « 100 % santé » est au final supporté par les bénéficiaires, financé pour beaucoup par les mutuelles avec un impact à la hausse des cotisations, et exclut du dispositif les personnes dont le bas niveau de pension ne permet pas le financement d'une mutuelle.

-les actions menées avec le Groupe des 9 ont permis que la revalorisation des pensions soit conforme à la loi et effective chaque 1^{er} janvier et de revoir pour les plus modestes le taux de la CSG,

Revendiquent :

Que l'âge ouvrant droit à la retraite, à taux plein, soit effectif, pour tous, à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation, ou avant 60 ans dès l'obtention des annuités nécessaires,

La revalorisation immédiate des pensions de 10 %.

Le rétablissement de l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires,

L'annulation de la hausse de la CSG de 25 % pour les retraités qui y sont encore soumis

Le rétablissement de la 1/2 part fiscale supplémentaire pour les veuves et les veufs ayant élevé au moins un enfant et la non-imposition des majorations familiales

Un minimum vieillesse porté à 100 % du SMIC revendiqué,

Un taux des pensions de réversion de 66% sans conditions de cumul et de ressources,

La suppression des forfaits hospitaliers et des franchises médicales,

La restitution aux mutuelles des 1.5 milliards prélevés par l'État au motif du COVID

La création d'un droit universel à l'autonomie financé dans le cadre de la sécurité sociale et la suppression de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0.3 % qui pèse exclusivement sur les retraités,

Le maintien, l'amélioration et le développement des services publics de proximité,

La facilitation pour tous à l'accès aux droits sans entrave numérique et le renforcement de l'accueil physique dans tous les services,

La suppression des exonérations de cotisations sociales qui « plombent » les comptes de la Sécurité Sociale et augmentent les cotisations des complémentaires santé,

Le renforcement des services de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale qui privent chaque année les finances publiques de 80 à 100 milliards,

Rappellent qu'ils sont solidaires des actifs, leurs enfants et petits-enfants, pour la défense des emplois et des salaires,

**Appellent les retraités à rejoindre ENSEMBLE & SOLIDAIRES – UNRPA
et à se mobiliser pour la sauvegarde et l'amélioration de leurs droits
pour une retraite digne**

Adoptée à l'unanimité par le Congrès jeudi 16 mai 2024

ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA, depuis près de 80 ans défend et continuera à défendre avec fermeté le droit à la retraite par répartition et les grands principes de solidarité.

La motion sera adressée au Président de la république, au Premier ministre, au ministre de la santé, aux groupes parlementaires et aux médias nationaux